



CONSEIL A

LE BILAN DE COMPETENCES SPECIAL SENIOR CONSEIL A

Edition 2023 - 2024

Conseil A est un centre de formation, d'accompagnement et de conseil, fort d'une expérience solide et d'une équipe de professionnels experts et diplômés.

Nos prestations sont éligibles aux financements CPF, Pôle emploi et OPCO .



Les objectifs du bilan de compétences « spécial senior »

Le bilan de compétences sénior a pour objectif de permettre à des personnes expérimentés, ou ayant une longue carrière d'analyser et d'évaluer leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes et motivations.

Il peut aboutir à la définition d'un projet de fin de carrière, ou à un **Un projet professionnel réaliste et adapté au marché de l'emploi et, le cas échéant, à la définition d'un projet de formation continue ou complémentaire.**

Valoriser les compétences de ce public expérimenté et les aider à établir le lien entre leurs compétences et les opportunités qu'offre le marché de l'emploi est l'un des objectifs de ce bilan de compétence spécial senior

À l'issue de votre bilan, vous aurez à disposition une synthèse détaillée et un plan d'action précis, afin d'initier ou relancer votre projet professionnel

Les quatre objectifs pédagogiques sont :

- 1. d'identifier vos compétences et l'ensemble des pistes accessibles à court terme, à moyen terme et à long terme***
- 2. d'identifier vos éventuels besoins de formations complémentaires***
- 3. de vous positionner par rapport au marché de l'emploi***
- 4. d'établir les étapes qui permettront de réaliser votre projet professionnel défini au cours du bilan de compétences***

Le cadre réglementaire

Le bilan de compétences est un dispositif d'accompagnement professionnel qui s'inscrit dans un cadre législatif précis (Code du travail : Articles L6313-1 et L6313-4) *Le cadre légal est disponible en annexe .*

Il s'agit d'un processus basé sur l'accompagnement et le conseil, dans lequel la personne est actrice de son projet, le bilan de compétences permet à un individu de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel, de formation ou de validation des acquis et de l'expérience

Pourquoi faire un bilan de compétences sénior ?

Pour • Mieux Se Connaître Et Faire Le Point Sur Ses Compétences

- Faire le point sur sa carrière.
- Rester dans la course
- Reconstruire une situation professionnelle
- Repérer Ses Potentialités Inexploitées
- Valoriser Ses Atouts Dans Des Choix De Carrière
- Définir Ou Valider Un Projet Professionnel Réaliste
- Mieux négocier sa fin de carrière

Prérequis : Aucun

Qui peut faire un bilan de compétences

- Toute personne en âge de travailler : Salariés, demandeurs d'emploi, TNS
- Handicap : Selon la situation du candidat nous nous adaptons en amont et travaillons en partenariat avec des spécialistes de l'ergonomie et des acteurs de l'insertion

En présentiel ou à distance

Comment ça se passe ?

Il se déroule en 3 phases

18 heures d'entretiens en séances individuelles et confidentielles

1

Phase préliminaire

- Un entretien préliminaire de 1H, gratuit et sans engagement, vous est proposé, pour faire le point sur votre demande et vos attentes, Il s'agit de vérifier que ce bilan de compétences est bien adapté à vos besoins.
- Cet entretien permet d'instaurer la relation de confiance entre vous et votre consultant, élément-clé de la réussite de votre bilan
- Votre consultant vous présente le cadre du bilan, les méthodes et les outils utilisés en fonction de vos objectifs et de votre situation.

2

Phase d'investigations

- Il est question ici :
- De pousser loin l'exploration de votre parcours personnel et professionnel,
 - D'identifier vos valeurs, intérêts, goûts, besoins, motivations, aptitudes, potentiel (passation de tests IRMR et autres),
 - D'appréhender toutes les facettes de votre personnalité. d'identifier toutes vos compétences transférables sur de nouveaux projets
 - D'explorer les nouvelles pistes en cohésion avec votre personnalité, potentiel, motivation et expériences.

3

Phase de conclusion

- L'accompagnement doit vous aider à voir clair à planifier un projet qui vous est propre
 - Le consultant va vous aider à analyser et concevoir différents scénarios de re positionnement. Toujours avec un plan d'action
 - il est question ici de la mise en oeuvre d'un coaching sur les leviers et les freins à la réalisation de votre projet identifié.
- Une document de synthèse et un plan d'action vous sont remis

Modalités outils et méthodologie

Un entretien préliminaire de 1 heure, gratuit et sans engagement, vous est proposé. Cet entretien peut être réalisé en visio ou en présentiel dans nos locaux à Paris.

Méthodologie et outils

- Entretiens et questionnement approfondis
- Supports et outils de réflexion et d'exploration.
- Des tests psychométriques adaptés à vos besoins
- Tests proposés en fonction des profils et des parcours
- Diagnostics de positionnement professionnel.
- Etude de fiche métiers et enquêtes métiers
- Des mises en relation quand cela est possible
- Remise d'une synthèse détaillée, avec un plan d'action (*strictement confidentielle*),

La durée 24H
18 heures d'entretien
Plus de 6H de travail personnel dirigé.

Des outils et techniques adaptable à
chaque bénéficiaire

Un rythme souple qui s'adapte à
votre emploi de temps

Suivi post-bilan à 6 mois

Public - pré-requis

Salarié, demandeur d'emploi, TNS - profil sénior avec une expérience

Intervenants

Le consultant qui vous accompagne est diplômé expérimenté et spécialisé

Tarif

2490€

18 h d'entretiens

6 h de travail personnel

(24h - 2 à 3 mois)

- 10% à distance

Suivi et évaluation

Le suivi est effectué tout au long du bilan à l'aide d'une feuille de présence émargée par le bénéficiaire et le consultant chargé du bilan de compétences.

Entre chaque séance, un travail de réflexion est mené donnant lieu à des prises de décisions de la part du bénéficiaire.

Chaque entretien se termine par la définition d'actions concrètes qu'il doit mettre en œuvre, et qui donneront lieu à débriefing lors de la séance suivante.

Lors de la dernière séance, un rendez-vous de suivi à six mois est prévu afin de faire le point sur l'évolution du projet.

Le délai de démarrage

CPF 11 jours

Votre employeur : Après signature de la convention tripartite et acceptation de l'OPCO

Nous consulter pour plus d'information

Plusieurs lieux d'accueils à Paris et en région parisienne



Partenaires de plusieurs enseignes connues dans la gestion et la location de bureaux et salle de formation avec prestations de services, nous pouvons vous garantir une excellente qualité d'accueil, dans des bureaux privés et confidentiels.

Nos espaces sont ainsi entièrement équipés aux normes réglementaires et toujours au plus près de vous géographiquement.

Demandez nous pour d'autres adresses au plus près de vous ...

**10 Rue du Laos,
75015 Paris**



**14 Rue des Reculettes,
75013 Paris**



**58 Rue de l'Arcade,
75008 Paris**



Le Bilan de compétences à distance

Pourquoi choisir le bilan de compétences à distance ?

En optant pour un bilan de compétences en visioconférence, vous bénéficierez des mêmes outils et du même accompagnement qu'en réalisant un bilan de compétences en présentiel.

D'autre part, vous n'aurez plus à vous déplacer pour échanger avec votre conseillère ce qui représente un gain de temps dans votre emploi du temps.



conseila@conseila.fr

www.conseila.fr

+33 06 51 92 57 41

La qualité et la performance de notre accompagnement

Selon le rapport de satisfaction 2022

Taux de réalisation des suivis à 6 mois



100%

Taux de satisfaction globale des bénéficiaires



95%

Taux de réalisation d'enquêtes métiers



95%

Reprise d'une dynamique professionnelle



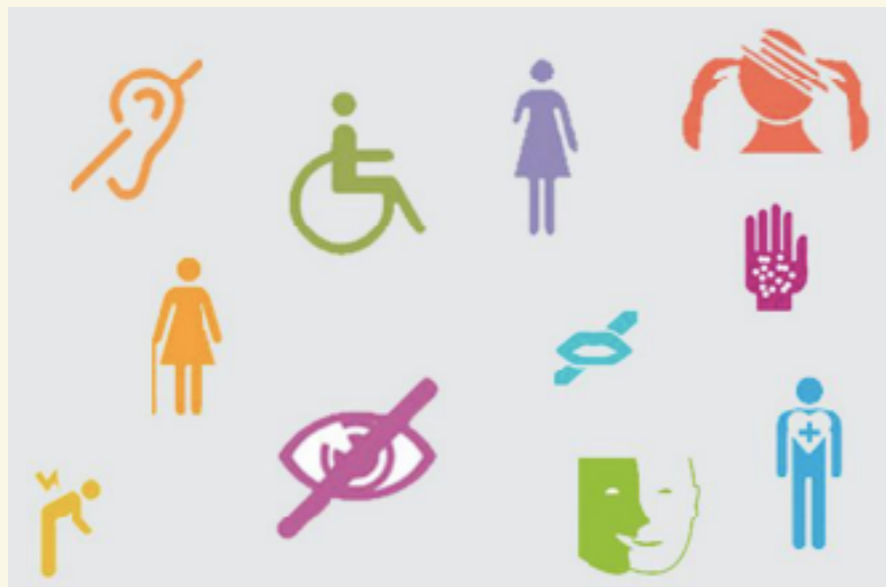
100%



Formation et Handicap

Toutes nos formations s'adaptent au public en situation d'handicap.

Il est important pour nous de sécuriser l'entrée et le suivi de la formation des personnes en situation d'handicap et ce en veillant à ce que les besoins de compensation soient pris en compte ; Nous veillons à respecter les conditions d'accueil logistique comme par exemple l'accessibilité de nos locaux aux personnes à mobilité réduite. Mais au delà nous veillons à ce que nos formations s'adaptent aux situations spécifiques, ainsi, nos consultants formateurs s'adaptent aux impératif du planning des bénéficiaire en situation d'handicap et tiennent compte de toute spécificité identifiée en amont.



Selon la situation du candidat et son handicap nous adaptons nos formations en amont et travaillons en partenariat avec des spécialistes de l'ergonomie et des acteurs de l'insertion :

